

## Projet

### « Un nouveau service de médecine de contrôle »

Yannick GRASSER-CHAMBRE,  
Directrice Générale Adjointe

> p 10

## Focus

### Qualité des services du CDG88

Une nouvelle fois reconnue !

> p 8

## Dossier

# Conseil en organisation

- Une nouvelle mission d'expertise • Une offre d'accompagnement
- Définition et témoignages > p 6

# Recruter n'a jamais été aussi simple !

VRAI

**Grâce à David  
et Juliette**

*et leurs équipes de recrutement*

**« Mobilisez vos talents »**



➤ **Service Recrutement**  
competences-et-territoires@cdg88.fr  
03 54 04 60 25



 **Centre de Gestion  
des Vosges** ■ FONCTION PUBLIQUE  
TERRITORIALE



## ÉDITO

Mes chère.s collègues,  
Nous sommes heureux de vous retrouver après cette rentrée riche en événements. Et ce n'est pas pour nous déplaire !

Beaucoup de rencontres entre le CDG88 et les collectivités vosgiennes ont marqué ces mois de septembre et d'octobre et nous sommes déterminés à poursuivre sur cette lancée.

Le CDG88 revient en forme après cette pause estivale et ces congés de Toussaint. Notre offre d'accompagnement s'élargit toujours plus avec une nouvelle mission : le conseil en organisation, à découvrir dans notre dossier spécial.

### « En une phrase : Innover pour mieux collaborer »

La fin d'année s'annonce dynamique, nos équipes sont plus que jamais motivées. Et nous vous préparons un début d'année plein de nouveautés !

*N'oubliez pas !  
Nos agents restent mobilisés  
pour vous accompagner au  
quotidien.*

**Michel BALLAND,**  
Président du CDG88



4



6



9



10

#### 4 Retour sur ...

Les rencontres RH à l'open 88

#### 5 Tour d'horizon

#### 6 Dossier spécial

Conseil en organisation : notre nouvelle mission d'expertise !

#### 8 Quoi de neuf ?

#### 9 Les contrats cadres : on vous dit tout !

#### 10 Interviews

#### 11 Bon à savoir ... agenda

## SOMMAIRE

Envie d'aller plus LOIN ...

[www.88.cdgplus.fr](http://www.88.cdgplus.fr)

[in](https://www.linkedin.com/company/centredegestion88) [f](https://www.facebook.com/centredegestion88) centredegestion88

*Ne pas jeter sur la voie publique*

Conception & crédits photos : Service communication CDG88

Impression : Imprimerie PEGAS'PRINT (88270 Derbamont)

Tirage : 1 800 exemplaires

**Rencontres RH Open 88**  
Contrexéville • 12 juillet 2023



Merçi pour cette belle journée, ma première, merci à tout le personnel du CDG88, au Président du CDG et les partenaires pour leur accueil chaleureux. J'ai beaucoup apprécié ts ces ateliers variés dans ce bel environnement et être présente pendant ce temps fort de tennis, bravo à ts ces bénévoles de l'open 88. 🙌👏

Une organisation originale qui allie travail et convivialité ! Bravo à vous tous pour cette belle journée au top !



Une belle réussite pour toute l'équipe du CDG du président aux élus en passant par les équipes des différents services ! Une journée pleine de vert (celui du parc thermal) et du rouge terre cuite des courts !!!



Vraiment une belle journée !! Ateliers très instructifs dans un cadre relaxant. Un grand merci au Président, à l'équipe du CDG et également aux partenaires. Au top ! 🙌👏

**RETOUR SUR ...**



**Rémi MOREL**

Ergonome et référent FIPHFP

Je me rends en collectivité pour analyser l'activité professionnelle des agents suite à la demande du médecin du travail ou à la une demande de la collectivité. Une fois l'étude réalisée, je propose des solutions aussi bien humaines, qu'organisationnelles et techniques afin d'améliorer les conditions de travail des agents et les maintenir dans leur emploi. Depuis la rentrée de septembre, j'ai suivi des agents de plusieurs collectivités effectuant des activités professionnelles différentes. Tous les agents peuvent être amenés à me rencontrer à un moment au cours de leur carrière.

[rmorel@cdg88.fr](mailto:rmorel@cdg88.fr)

Dans le cadre de l'annualisation du temps de travail, afin d'assurer un paiement équitable des agents et pour éviter tout excès ou insuffisance de rémunération lorsqu'ils effectuent des heures importantes à certaines périodes et peu à d'autres, on me sollicite pour calculer la durée hebdomadaire de service (soit la moyenne des heures de travail hebdomadaires) sur l'ensemble de l'année pour ces agents. Cela s'applique notamment (et fréquemment) aux agents intervenant dans le périscolaire, qui doivent être présents plus longtemps durant les périodes scolaires que pendant les vacances. [viac@cdg88.fr](mailto:viac@cdg88.fr)



**Venenzio VIAC**

Conseiller statutaire et juridique



**Aurélie VITRY**

Conseillère en évolution professionnelle

J'accompagne les agents dans leurs démarches de mobilité aussi bien par le biais de conseils sur les droits et dispositifs mobilisables que dans l'accompagnement des projets professionnels. A titre d'exemple, j'ai récemment accompagné deux agents dans la réflexion et la définition d'un nouveau projet dans le cadre d'un bilan professionnel.

[avitry@cdg88.fr](mailto:avitry@cdg88.fr)



## Entretiens professionnels, êtes-vous à jour ?

Obligatoire, il doit être réalisé annuellement et dans l'idéal au cours du dernier trimestre de l'année. C'est un moment d'échange entre l'agent et le supérieur hiérarchique direct qui permet d'apprécier la valeur professionnelle des agents.



*Consultez notre foire aux questions et notre guide spécial entretien professionnel*



## Cap vers nos formations

Explorez toutes les formations proposées par le Centre de Gestion, rendez-vous sur notre site, rubrique "Organisme de formation - Se former avec le CDG" !

Des dates pour des formations prévention et évacuation incendie sont déjà disponibles, n'attendez pas pour vous inscrire.



*Formez-vous aux côtés de nos experts et obtenez les compétences dont vous avez besoin !*

## CDG 2.0 : l'innovation en action

Les services communication et informatique du CDG88 travaillent activement afin de vous proposer de nouveaux outils et un meilleur accompagnement au quotidien ! Vous les découvrirez prochainement ! Restez à l'écoute pour en savoir plus !

*Notre mission, faciliter les vôtres !*

# TOUR D'HORIZON

5

## En recherche de secrétaire de mairie ?

Une nouvelle "Formation Secrétaire de Mairie" organisée par le CDG88 a débuté en septembre ! Début janvier, 16 nouvelles secrétaires de mairie qualifiées seront prêtes à être déployées sur le terrain.

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter dès maintenant :

**David LAMBOLEZ**

[dlamblez@cdg88.fr](mailto:dlamblez@cdg88.fr) • 03 54 04 62 70

**Responsable du service Missions Temporaires**

## Changement des procédures retraites

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, une nouvelle procédure de gestion des dossiers retraite sera mise en place par le CDG88.



*N'hésitez pas à contacter notre service retraite*

📍 d'informations : [retraite@cdg88.fr](mailto:retraite@cdg88.fr)

## Le CDG88 agrandit ses équipes !

En tout, ce sont 6 nouveaux agents qui nous ont rejoint !

Sylvie FLORENTIN intègre le service RH et Noémie BELDJERROU intègre le pôle Compétences & Territoires, toutes les deux en tant qu'apprenties.

Du côté du pôle Santé Sécurité au Travail, les Docteurs Vasile NEMES et Marie-Annick CUNHA ainsi que deux infirmières en santé au Travail : Lydie SPINELLI et Martine AUBRY.

*Nous leur souhaitons la bienvenue !*



# Nouvelle mission d'expertise Conseil en organisation

Dans le cadre du développement du nouveau pôle Perspectives et Performance, nous élargissons notre offre pour inclure des services de conseil en organisation.

**Nombreuses sont les situations qui peuvent déclencher une mission de Conseil en Organisation : des changements dans votre collectivité, des questions sur votre organisation, des dysfonctionnements repérés au sein des services...**

Les collectivités sont confrontées à des défis complexes et se retrouvent parfois face à des situations où il peut être difficile de prendre du recul et d'avoir une vision objective.

Pour définir ou redéfinir une organisation adaptée, il est essentiel de comprendre son fonctionnement, d'identifier ses points forts et ses points de vigilance : organisation ancrée dans des habitudes de fonctionnement, activités peu ou mal définies, perte ou manque de repères hiérarchiques, manque d'organisation...

Le consultant en organisation accompagne et apporte aux collectivités des réponses aux problèmes organisationnels internes pour améliorer la performance au travail.

L'objectif est de mettre en lumière les leviers sur lesquels la collectivité peut agir afin de proposer des axes de solutions adaptés et réalistes. L'autorité territoriale opère les choix définis en fonction des attentes et/ou de ses priorités.

**Lydie BARBAUX**, Maire de Plombières-les-Bains

*"Faire appel à des consultants en organisation a été une décision stratégique pour notre collectivité suite à une grosse vague de départs dans l'équipe en 2022 avec beaucoup de postes clés abandonnés. Lorsque j'ai fait appel à Mme Grasser-Chambre du Centre de Gestion, ce que je recherchais c'était un regard extérieur sur la situation, un regard neutre. Je n'avais pas d'attentes particulières mais pour*

## Nos deux conseillères spécialisées en organisation peuvent vous accompagner sur 4 prestations différentes.



*La particularité de ce service réside dans la mobilisation d'une équipe projet ! Cette équipe composée d'experts, vise à rassembler les bonnes compétences, à fixer des délais clairs et à mettre en lumière les leviers sur lesquels la collectivité peut agir suite à des dysfonctionnements organisationnels.*

**Yannick GRASSER-CHAMBRE,**

Directrice Générale Adjointe du CDG88

ygrasser@cdg88.fr



*Forte d'une expérience dans ce domaine, ma mission consiste à analyser et à optimiser la structure interne d'une organisation, en mettant l'accent sur l'aspect humain !*

Comprendre comment les employés interagissent, identifier les défis de l'organisation, et créer un environnement de travail favorable à la productivité et au bien-être des collaborateurs.

**Pauline CASTIAUX,** Conseillère en organisation et psychologue du travail  
pcastiaux@cdg88.fr

## Le Conseil en Organisation c'est

Identifier vos forces et vos points de progrès

Développer vos compétences RH et organisationnelles

Comprendre les différents modes d'organisation du travail au sein de votre collectivité

Améliorer la collaboration et l'efficacité des équipes

Mettre en place des pratiques plus efficaces dans l'organisation du travail

## Objectif

Conseiller et accompagner les collectivités dans l'élaboration de stratégies de transformation, d'adaptation et de conduite du changement.

projet de réorganiser l'organigramme, car avec des départs en masse, les postes avaient perdu en cohérence.

L'intervention de Mme Grasser-Chambre a permis une meilleure compréhension des problématiques de la collectivité et notamment celle des départs. Un résultat plus que positif, certains agents étaient en souffrance, ils ont pu en prendre conscience et exprimer ce qu'ils vivaient. Cette intervention a permis de recréer du lien, nous sommes repartis sur des bases saines et avons repositionné chacun dans son rôle. Un réel changement s'est opéré au sein de l'équipe avec des agents heureux et motivés.

Je recommande vivement le Centre de Gestion des Vosges dans le cadre d'un conseil en organisation. Travailler avec eux, c'est faire appel à des personnes dont c'est le métier, qui posent les bonnes questions et savent mettre en confiance".



*Vous guider sur l'intervention la plus adaptée à votre besoin.*

1. Diagnostic FLASH en organisation
2. L'Étude/Conseil de l'organisation

3. L'accompagnement en organisation
4. Enquête administrative



## La qualité des services du CDG une nouvelle fois reconnue !

ISO-9001 est la norme de référence, mondialement connue dans le domaine de la gestion de la qualité.

Depuis 4 ans, nous travaillons sans relâche pour améliorer notre fonctionnement interne dans le but de vous proposer des services et des prestations de qualité.

Le 15 juillet 2020, Bureau Veritas certifie pour la première fois que notre système de management est conforme aux exigences de la norme ISO 9001 : 2015.

Un audit de renouvellement s'est déroulé les 23, 24 et 25 mai 2023 et nous sommes heureux de vous annoncer que le certificat a de nouveau été délivré pour une période de 3 ans. Celui-ci garantit que notre système de management place votre satisfaction et le respect de vos exigences au cœur de nos préoccupations. Proposer une offre de services complète, de qualité et répondant à vos besoins est notre priorité !

### Pourquoi adopter une démarche qualité fondée sur la norme ISO 9001: 2015 ?

Adopter un système de management de la qualité relève d'une décision stratégique du Centre de Gestion. Le référentiel de la norme est un guide qui permet d'améliorer l'organisation de l'organisme qui décide d'en adopter les exigences, sans imposer de solutions toutes faites. Ainsi chacun peut l'adapter à sa culture et à ses activités.



### COMMENT ?

Elle fournit un cadre qui nous permet de nous poser les bonnes questions, de collecter un maximum d'informations factuelles, de fixer des règles, d'organiser toutes nos activités pour vous proposer des services de qualité, répondant à vos besoins et à vos attentes. Elle présente l'avantage de mobiliser et de fédérer tous les agents de notre collectivité.

*Vous l'avez compris, si nous avons adopté cette démarche c'est avant tout pour mieux vous satisfaire.*

Alors, maintenant à vous de jouer ! Apportez votre pierre à l'édifice en participant à nos événements, en répondant à nos enquêtes de satisfaction ou en nous faisant part de vos réclamations et suggestions.

On compte sur vous !

## Formations

*Nous avons besoin de vous !*

Le CDG88 souhaite vous interroger sur vos besoins en formation.

Vos réponses nous permettront d'étoffer notre offre afin d'être en adéquation avec vos attentes.





## > Sur nos contrats cadres

### Participez au marché public du nouveau contrat-groupe d'Assurance Statutaire 2025-2028 !

Le contrat groupe du Centre de Gestion arrive à échéance le 31 décembre 2024.

**Vous n'avez aucune action à effectuer pour la résiliation.**

Cette assurance couvre les risques financiers inhérents aux absences pour raison de santé de vos agents (maladie, accident du travail, maternité-paternité, etc). Afin de préparer la prochaine phase du contrat-groupe pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2028, un courrier a été adressé fin septembre à toutes les collectivités vosgiennes.

Il vous informe du lancement de la procédure de mandatement. Nous vous encourageons vivement à nous mandater en nombre, cela nous permettra d'obtenir des conditions plus avantageuses lors de l'appel d'offres\*.

*\*Cette phase de mandatement n'engage en rien les collectivités mandantes ; le choix définitif de chaque collectivité se faisant à la suite de la présentation des résultats du marché (prévue au printemps 2024).*



**Restons groupés** : nous avons besoin de toutes les collectivités du départ.  
Rejoignez les 400 collectivités adhérentes.

## > Sur l'action sociale

### TOP 5 des bonnes raisons d'adhérer à l'Action Sociale

- 1 Profiter de ses vacances au maximum grâce aux offres sur les hébergements, la restauration, les activités sportives et culturelles !
- 2 Préparer la rentrée sans pression en bénéficiant des coupons Sport ANCV, des chèques Up Sport & Loisirs et de la carte culture !
- 3 Partir toute l'année en réservant avec l'un des nombreux partenaires de Plurélya pour bénéficier de réductions avantageuses.
- 4 Ne pas stresser et gérer sereinement son budget lorsqu'arrivent les fêtes grâce aux cartes cadeaux Plurélya.
- 5 Profiter de tous ces avantages tout au long de l'année !

*N'attendez pas ... faites en profiter vos agents contactez :*

**Océane GORNET**

actionsociale@cdg88.fr • 09 73 05 74 59

**Responsable du Service Protection Complémentaire - Action Sociale**



# Prochainement dans votre CDG ?

Le service de médecine agréée et de contrôle est un service médico-administratif qui a pour vocation de renforcer la sécurisation des recrutements pour les postes nécessitant des conditions de santé particulières, d'accompagner les collectivités dans leur politique de contrôle médical et de réduire et limiter l'absentéisme pour raison de santé.

## UNE OFFRE EN DEUX VERSANTS

### *Un versant médecine agréée*

des visites d'aptitude à des postes nécessitant des conditions de santé particulières, des visites dans le cadre de l'imputabilité au service d'un accident ou d'une maladie.

### *Un versant médecine de contrôle :*

des visites de contrôle dans le cadre des arrêts pour raisons de santé, des expertises dans le cadre de dossiers portés au niveau des instances médicales ou encore des visites relatives au temps partiel thérapeutique.

## PAROLES DE ...



### Quelles sont les principales raisons pour lesquelles les collectivités devraient envisager d'adopter ce service une fois qu'il sera disponible?

*"L'objectif de ce service est avant tout d'améliorer et renforcer l'accompagnement des collectivités de manière adaptée et sur-mesure pour faciliter les procédures.*

*La diminution du nombre de médecins experts agréés sur les départements des Vosges et limitrophes ainsi que les difficultés dans la gestion des dossiers médico-administratifs nous poussent à réorganiser nos procédures et à développer un nouvel accompagnement.*

#### **Yannick GRASSER CHAMBRE**

*Directrice Générale Adjointe*



### Quels sont les principaux avantages de ce service ?

*"L'expertise : ce sera un service composé de médecins spécialisés et expérimentés en médecine agréée et de contrôle avec une connaissance de la réglementation de la fonction publique hospitalière et territoriale et qui sera au fait de la nouvelle réglementation et de l'application des nouveaux décrets.*

*La réactivité : l'organisation en interne des contrôles et expertises permettront de maîtriser les délais de rendez-vous, ce qui aura une conséquence positive sur les collectivités et entraînera un gain de temps.*

*La pédagogie : acteur de la fonction publique territoriale, le CDG88 est pleinement conscient des défis auxquels sont confrontées les collectivités locales, autant sur le volet administratif que sur le volet humain. Ce service guidera les collectivités dans les démarches à effectuer et apportera une vision globale des situations individuelles de leurs agents. Nous renforcerons également la collaboration interne en favorisant une meilleure coordination entre les services du CDG."*

#### **Charline ALVES**

*Responsable opérationnelle des Secrétariats Médicaux*



### *On vous accompagne !*

Un questionnaire sera adressé à l'ensemble des collectivités. Objectif : recenser vos besoins pour s'assurer de la faisabilité de cette nouvelle offre de service.

## Et si vous simplifiez vos démarches ?

*Gestion des contrats, des congés, de la paie et bien plus encore pour vous accompagner !*

Le CDG88 vous propose de prendre en charge à votre place la gestion administrative et financière de vos contrats CDD

**David LAMBOLEZ et Mélanie CASTRO**

competences-et-territoires@cdg88.fr

03 54 04 60 25

## Minute de l'emploi

*Les tendances recrutement en 2024 !*

**Publier une offre d'emploi ne suffit plus,** même si ces dernières ont augmenté de 70% en 2023, les candidatures, elles, ont baissé de 50%.

### Comment recruter ?

Ce qui compte aujourd'hui pour les candidats, c'est ce que propose la collectivité employeur en termes de bien-être au travail et de flexibilité. Depuis le COVID-19, les candidats recherchent davantage un équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

### Et la génération Z ?

La nouvelle génération est ultra-engagée et en quête de sens au travail. Elle voudra partager et adhérer à vos valeurs, alors affichez-les avec fierté et communiquez-les !

*Les conseils du recruteur : On se modernise, on va chercher les candidats là où ils sont (écoles, jobdating, réseaux...) et on met en avant les challenges du poste.*

## Ensemble pour l'inclusion !

*L'inclusion commence par des actions concrètes.*

**Le 23 novembre 2023, participez au Duoday.** Au programme de cette journée : découverte du métier, participation active, immersion en entreprise.



## Prévoyance maintien de salaire ... *Pensez-y dès maintenant*

**Un accord a été conclu le 11 juillet 2023**

**établissant des nouvelles modalités qui**

**s'appliqueront à partir du 1er janvier 2025 :**

- Une participation obligatoire des employeurs publics à hauteur de 50% minimum de la cotisation de chaque agent.
- Un maintien des salaires à hauteur de 90% de la rémunération nette (primes comprises) en cas de demi-traitement.
- Une adhésion obligatoire des agents à un contrat de prévoyance maintien de salaire.



**1 année supplémentaire pour la mise en place de la réforme !**

Contactez-nous et rejoignez dès maintenant le contrat collectif du CDG88.

### Service PSC

psc@cdg88.fr • 03 54 04 62 67

➤ Offre CDG88 : 100% compatible avec l'accord national !

➤ Transparence à 100% des résultats financiers du contrat CDG88 !



## AGENDA

### NOVEMBRE

**10** Visio 1h pour tout savoir

**21** Réunion réseau ACP

### DÉCEMBRE

**12** Colloque des secrétaires de mairie

**19** Visio 1h pour tout savoir

### ENVIE DE NOUS FAIRE PART D'UNE INITIATIVE

Action éco-responsable, événements dans votre commune, action en faveur de l'inclusion de votre collectivité ?

Faites-le nous savoir à [communication@cdg88.fr](mailto:communication@cdg88.fr)

Vous paraîtrez peut-être dans le prochain numéro distribué à toutes les collectivités vosgiennes 😊



# Les travaux du nouveau bâtiment

